

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Compte rendu de l'assemblée du comité consultatif ÉHDAA de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le mercredi 7 décembre à 19 h 15 à la salle Flore Laurentienne, 1^{er} étage du centre administratif à Longueuil.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h 15 1. Constatation du quorum
Le quorum est constaté.
- 19 h 15 2. Ouverture de l'assemblée
La réunion débute à 19h15
- 19 h 20 3. Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est proposé par monsieur Steve Bernier avec l'ajout suivant :
- 3.1 Mot du président
- 3.2. Député de Vachon monsieur Camil Bouchard
- 3.3. Site Internet EHDAA à la commission scolaire Marie-Victorin
- 3.1 Mot du président
- Le président mentionne les motifs de la démission de monsieur Marc Cayer qui croit que la force du comité EHDAA réside dans la formation des sous-comités. Il se dit non disponible à participer à ces comités.
- 3.2 Député Camil Bouchard
- Monsieur Camil Bouchard se dit intéressé à participer à une rencontre du comité EHDAA. Il souhaite entendre les commentaires des parents concernant la Réforme.
- 3.3 Site Internet EHDAA à la commission scolaire Marie-Victorin
- Madame Patricia-Annick Van de Kerkhove mentionne que le site Internet de la Commission scolaire a reçu et continuera de recevoir les documents du comité EHDAA. Le site est bien vivant et sera continuellement mis à jour.
- 19 h 30 4. Adoption des comptes-rendus des réunions précédentes
- Le procès verbal est proposé par madame Dominique Comeau et adopté à l'unanimité avec la mention suivante : Madame Nicole Mazerolle mentionne qu'elle a posé des questions concernant la fermeture de l'école De Maricourt, elle n'a cependant pas reçu de réponses à sa satisfaction.
- 19 h 40 5. Parole au sous-comité pour le projet de plan d'organisation scolaire 2006-2011
- Dépôt d'un document « *consultation sur le plan de d'organisation scolaire pour les années 2006-2007 à 2010-2011* » présenté par madame Michèle Lagüe. (Principes)
- Quelques interrogations sont soulevées concernant la proximité des élèves, les membres du comité souhaitent limiter le nombre de classes spéciales à l'intérieur d'une même école et que le personnel soit formé à temps.
- Madame Michèle Lagüe propose l'adoption des principes avec les modifications suggérées au document. Elle est secondée par monsieur Steve Bernier. Adoptée à l'unanimité.

Dépôt d'un document du 4 décembre 2005 « *Recommandation par rapport au déplacement des classes spéciales* »

Un second document est déposé le 7 décembre 2005. Il est présenté par madame Hélène Birade.

Une période de questions suit la présentation. Des questions et des inquiétudes concernant le déplacement des élèves sont soulevées. Il est souhaité de minimiser les impacts négatifs sur les élèves lors de ces changements.

Il est proposé par monsieur Steve Bernier *d'adopter les propositions à partir de la version originale, celle déposée le 4 décembre 2005*. Elle est secondée par madame Chantal Pernet. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par monsieur Steve Bernier d'adopter la *recommandation par rapport au déplacement des classes spéciales* (point 3) en éliminant la dernière phrase du premier paragraphe. Elle est secondée par madame Chantal Pernet. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par monsieur Steve Bernier que les classes TC et le projet Kangourou soient maintenus à l'École Adrien Gamache. Elle est secondée par madame Louise Lalumière (Vote : Pour : 9, contre : 1, abstentions : 2). La proposition est adoptée à la majorité.

21 h 33 6. Pause (10 minutes)

21 h 45 Poursuite du point 5.

École Charles Lemoyne.

Il est suggéré par les membres du comité de maintenir l'information mentionnée dans le document afin d'informer les commissaires de cette problématique (piano).

Classes DM :

Il est proposé par madame Michèle Lagüe *de localiser la moitié des classes DM vers une autre école en s'assurant que les élèves qui ont déjà commencé leur scolarisation à cette école la termine à cet endroit*. Elle est secondée par Dominique Comeau. (Vote : Pour : 5, contre : 3, abstentions : 5.) La proposition est adoptée à la majorité.

Classes DIM :

Il est suggéré de trouver une solution à la problématique identifiée dans le document, à titre d'exemple d'ajouter une classe ou des ressources supplémentaires pour assurer le meilleur service aux élèves.

Classes TED

École De Maricourt.

Il est proposé par monsieur Steve Bernier *de demander à la commission scolaire d'intégrer ce point à ses principes directeurs*. Est appuyée par madame Ginette Cotten. (Vote : Pour : 9, contre : 0, abstentions : 3.) La proposition est adoptée à la majorité

École Lajeunesse

Madame Cotten propose que les élèves fréquentant l'École Lajeunesse soient maintenus (maintien de 2 classes à l'École Lajeunesse et ouverture de 2 classes à St-Laurent en évaluant les impacts de ce changement dans un an. (Vote : Pour 4, contre 1, abstentions 6) La proposition est adoptée à la majorité.

Monsieur Steve Bernier propose d'adopter la proposition telle que déposée dans le document. (Vote : Pour : 1, contre : 2, abstentions : 8). La proposition est rejetée. Certains professionnels affirment qu'ils ne suivront pas les élèves. Ils craignent ne pas avoir le matériel pour débiter l'année 2006-2007.

Classe de dysphasie

Madame Michèle Lagüe propose le maintien de trois classes de dysphasie à l'École Jean-De Lalande. Est secondée par Madame Ginette cotten. (Vote : Pour : 5, contre : 0, abstentions : 2) La proposition est adoptée à la majorité.

Classes DGA

Madame Michèle Lagüe propose de réduire le nombre de classes spéciales, en les localisant ailleurs, car elle croit que la présence de trois classes spéciales au 3^e cycle en âge rendra l'intégration difficile dans 4 classes régulières. Est secondée par monsieur Steve Bernier. (Vote : Pour : 4, contre : 2, abstentions : 3. La proposition est adoptée majoritairement.

Classe DIL

Après les discussions le point g (classe DIL) est retiré.

Classe handicapée 4 ans

Après les discussions les membres se disent en accord.

Classe de développement

Après les discussions les membres se disent en accord.

Critères d'inscriptions dans les écoles

Madame Michèle Lagüe propose que les locaux occupés par des classes spéciales soient soustraits à la disponibilité de la clientèle de quartier. Est secondée par monsieur Steve Bernier. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Disponibilité des locaux

Après les discussions les membres se disent en accord.

23h20

7. Parole aux membres

Madame Mazerolle souligne qu'un parent a demandé l'appui des membres du comité EHDAA contre la fermeture de l'École De Maricourt. Le comité ne se prononce ni en faveur ni en défaveur de la décision de la commission scolaire de fermer l'école. La consultation permet au Conseil d'établissement de faire valoir son point de vue.

La direction de l'école Jacques Ouellette se dit enchantée d'accueillir les membres du comité EHDAA lors d'une réunion régulière à venir. Les détails seront communiqués ultérieurement.

23h20

8. Parole au public

23h25

9. Levée de l'assemblée.

Monsieur Steve Bernier propose la levée de l'assemblée à 23h25. Secondé par monsieur Gilles Deslauriers

PRÉSENCES du 16 novembre 2005

Parents

Madame Hélène Birade
Madame Michèle Laguë
Madame Louise Lalumière
Madame Chantal Pernet
Madame Chantal Albert
Madame Joanne Costo
Madame Ginette Cotten
Madame Nicole Mazerolle
Monsieur André Labelle
Monsieur Laurent Pellerin
Monsieur Paul Richard
Monsieur Claude Létourneau
Monsieur Steve Bernier

Enseignant

Personnel non-enseignant

Madame Stéphanie Brosseau

Représentante du directeur général

Madame Patricia-Annick Van de Kerkhove

Directions

Madame Dominique Comeau
Monsieur Gilles Deslauriers

Membres de la communauté

Madame Sophie Surprenant représentante du CLSC
Madame Danielle Leduc représentante de la Maison de Jonathan

Absences motivées

Monsieur Richard Gravel
Madame Annie Richard
Madame Josée Olivier

Parents

Madame Hélène Birade

Madame Michèle Laguë

Madame Louise Lalumière

Madame Chantal Pernet

Madame Chantal Albert

Madame Josée Olivier

Madame Josée Fournier

Madame Joanne Costo

Madame Nicole Marquette

Madame Loraine Nadeau

Madame Carmen Poulin

Monsieur André Labelle

Monsieur Laurent Pellerin

Monsieur Benoît Robert

Monsieur Marc Cayer

Monsieur Paul Richard

Monsieur Claude Létourneau

Monsieur Steve Bernier

Monsieur Richard Gravel

Monsieur Robert Deragon

Enseignant**Personnel non-enseignant**

Madame Stéphanie Brosseau

Représentante du directeur général

Madame Patricia-Annick Van de Kerkhove

Directions

Madame Dominique Comeau

Monsieur Gilles Deslauriers

Membres de la communauté

Madame Sophie Surprenant représentante du CLSC

Madame Danielle Leduc représentante de la Maison de Jonathan